Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

CAB **Misson défense** **78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **CAB/MD/2014-64** **31/01/2014**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 0

Objet : Formation prise de poste des responsables sécurité défense et des Chargés de missions de défense et de sécurité

Destinataires d'exécution
DRAAF DDT DD(CS)PP DAAF DREAL DDTM DDPP

Résumé : Formation prise de poste des responsables sécurité défense et des Chargés de missions de défense et de sécurité

La nouvelle organisation de l'administration départementale de l'Etat, mise en place par la circulaire du 31 décembre 2008 du Premier ministre, place la sécurité et la prévention des risques au centre des enjeux prioritaire de l'action des services déconcentrés. Elle impose un certain nombre d'actions destinées à sensibiliser, informer et instruire les personnels investis de responsabilités dans les domaines de la défense et de la sécurité civile.

Parmi ces activités, qui sont inscrites au nombres des actions de formation à maîtrise d'ouvrage nationale, figure un stage de prise de fonction des cadres supérieurs désignés comme responsables sécurité défense (RSD) et chargés de mission de défense et de sécurité (CMDS) des services déconcentrés. Il est destiné à donner à ces cadres :

- La connaissance des missions du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, du Ministère de l'égalité des territoires et du logement, et du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt en matière de défense, de sécurité civile et économique,
- La connaissance des risques qu'ils sont susceptibles de rencontrer et des moyens réglementaires de prévention / protection à mettre en œuvre pour la gestion des situations d'urgence et d'assurer la préparation de leurs services aux risques en ces domaines et à y faire face, de les sensibiliser à une communication de crise maîtrisée et aux objectifs d'images des ministères en période de crise.

Objectifs de la formation

Organisée autour d'exposés magistraux et d'études de cas concrets pris dans l'actualité récente de la vie des services des ministères, la formation portera sur les fondements, la prévention du risque et sur l'ingénierie de crise.

Les objectifs pédagogiques sont les suivants :

- Connaitre les fondements de la mission des ministères dans les domaines de la sécurité civile et économique et de la défense,
- Connaître l'organisation de la sécurité en interministérielle et en ministérielle au niveau national, zonal et départemental,
- Connaître la mission du RSD et du CMDS au sein de son service, son rôle et son positionnement,
- Connaître les risques majeurs et les menaces auxquelles le RSD et le CMDS peuvent être confrontés,
- Connaître l'utilisation des outils mis à leur disposition pour réaliser leur mission face aux risques préalablement identifiés.

78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP – Tél : 01.49.55.54.37 – Fax : 01.49.55.40.09 – Mail : jacqueline.raffeau@agriculture.gouv.fr

A l'issue de cette prise de poste, le stagiaire devra être capable d'appréhender :

- La méthode d'organisation d'une connaissance des risques de son territoire de compétence, d'un réseau d'experts et d'une veille territoriale,
- Le concept d'ingénierie de crise, d'assurer la prévention et les opérations de sauvegarde ou de remise en état dans un contexte de risque et d'urgence, en appui au Préfet,
- Avec précision le rôle, les responsabilités et les prises de décision en matière de communication de crise,

- Le système interne d'information pour la communication et l'information du public. En liaison avec le chargé de communication de son service, établir des fiches d'urgence de communication, anticiper les relations avec les médias, créer un site internet de crise, établir un plan de communication, prendre la parole en situation de crise et gérer le retour d'expérience de l'après crise.

Cibles

Cette formation s'adresse aux cadres des services du MEDDE, du METL, et du MAAF, désignés comme Responsables sécurité défense (RSD) et Chargés de mission de défense et de sécurité (CMDS).

Lieu, date, durée

La formation se déroulera au Service de défense, de sécurité et d'intelligence économique
244 boulevard Saint Germain – 75007 PARIS

Module 1 : du mardi 18 mars 2014 – 09h00 au jeudi 20 mars 2014 – 17h00
Module 2 : du mardi 17 juin 2014 – 09h00 au jeudi 19 juin 2014 – 17h00

Programme de formation

Module 1 : du mardi 18 mars 2014 – 09h00 au jeudi 20 mars 2014 – 17h00

Mardi 18 mars de 09h00 à 17h30

. Evolution de la doctrine sur la défense et la sécurité (Livre blanc),
. Missions et organisations de chaque ministère en matière de défense,
. La protection du secret IGI 1300,
. La sécurité des systèmes d'information,
. Vigipirate et SAIV : la mise en œuvre de plan de protection particulier de point d'importance vitale et de plan de protection externe,
. La protection de la chaîne alimentaire,
. La veille et la sécurité économique.

Mercredi 19 mars de 08h45 à 16h30

. Le dispositif ORSERC départemental : rôle du COZ vis-à-vis du COD et du PCO, protection avec les services déconcentrés,
. L'organisation zonale des missions de défense et de la sécurité et retour d'expérience,
. Organisation de la sécurité au niveau zonal et départemental, le réseau RSD, la coordination ASD/RSD/CMDS,
. Mission de l'Etat-major de zone,
. Visite du centre logistique (MIN de Rungis)

Jeudi 20 mars de 08h30 à 17h00

. Les risques naturels et technologiques, les PPR outils de prévention mobilisables pour la gestion de crise dans les DREAL,

. L'ORSEC Maritime (secours à personne – lieux refuges – Polman (préventif et curatif)),
. Conséquences sanitaires sur un déballastage sauvage,
. La gestion de crise au niveau départemental.
Place et rôle du RSD dans la coordination interministérielle sur l'égide du préfet.
. L'environnement juridique des missions sécurité défense : approche en matière de responsabilité pénale.

Module 2 : du mardi 17 juin 2014 – 09h00 au jeudi 19 juin 2014 – 17h00

Le programme sera précisé ultérieurement.

Organisation matérielle

Le Centre de valorisation des ressources humaines (CVRH) en tant que maître d'œuvre est chargé de :

- La convocation des candidats,
- L'enregistrement de présence aux sessions,
- Le suivi et l'évaluation.

Les candidats sont invités à s'inscrire auprès de la Mission défense avant le 28 février 2014 en informant Mme Jacqueline Raffeau,
Par mail : jacqueline.raffeau@agriculture.gouv.fr
Ou par téléphone : 01.49.55.54.37,
qui transmettra ensuite au CVRH.

Pour le Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Le Haut fonctionnaire de défense et de sécurité

Michel CHAZAUD